

Boulevard Fayol : des riverains dans l'expectative

Quelques semaines après la dernière assemblée générale, le collectif ne voit pas avancer le dossier de la RD 500. Et menace d'une nouvelle action.

Lors d'une récente réunion au petit gymnase de Fayol de l'association de défense des riverains du boulevard Fayol avait permis de faire le point et d'expliquer la situation. Il convient de reconnaître que plusieurs avancées ont été effectuées, notamment dans la décision du Conseil général de la Loire de lancer les travaux du gratoire du haut du boulevard Fayol pour 2011. Le préfet Pierre Sobbellet, en visite le 8 décembre dernier, avait pu constater la dangerosité du boulevard. Cette visite s'était soldée d'une manière tout à fait positive. La reconnaissance d'utilité publique de la déviation de la RD 500 a été prolongée jusqu'en 2016, ce qui laisse encore du temps. Mais les riverains aimeraient que l'affaire soit déjà réglée d'ici-là. Et c'est là que les choses se compliquent :

« Un courrier datant du 15 février, et provenant du président du Conseil général, s'est attaché à dénoncer les incertitudes juridiques du dossier. Alors qu'à chaque fois que nous l'avons vu, celui-ci nous a dit qu'il voyait la déviation d'un bon œil », explique Daniel Cartier, membre du bureau de l'association de défense des riverains du boulevard



Lors de la dernière assemblée générale, un point de la situation avait été fait.

Fayol.

Les choses n'avancent pas, les riverains ont décidé d'une nouvelle action pour le 28 mars prochain. Et depuis la dernière assemblée générale, le maire de Firminy Marc Petit a envoyé deux courtiers, l'un au vice-président chargé des infrastructures et de la voirie départementale, pour une demande de renouvellement du comptage des véhicules circulant sur le boulevard, les derniers chiffres datant de 1999. L'autre courrier, datant du 2 mars, directement adressé à Bernard Bonne, fait état quant à lui d'une demande de lancement d'appel d'offres pour le lancement des travaux. Les responsables de l'association envisagent donc une nouvelle action dans le cas où l'appel d'offre ne serait pas lancé d'ici le 28 mars.

Désormais c'est dans les bureaux que le sort de la RD 500 se joue. Avec toujours quelques irréductibles riverains du boulevard, soucieux pour leur sécurité ainsi que celle de leurs enfants.